



Monsieur Jérôme DEPRESMENIL
Directeur de la Direction du Support
Et de la Maintenance de La Poste
83 Boulevard Vincent Auriol
75 646 PARIS Cedex 13

Montreuil, le 30 octobre 2024

Monsieur le directeur,

Objet : dépôt d'un préavis de grève sur l'intégralité du personnel de la DSEM.

Notre Fédération CGT FAPT dépose un préavis de grève d'une durée illimitée à compter du mardi 05 Novembre 2024 à 00 heure couvrant l'ensemble du personnel de la DSEM.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Votre définition de l'agglomération élargie remet en question le droit à l'IEV pour bon nombre de nos collègues. Nous demandons l'application des règles en vigueur par décision n° 890 du 15 juin 1995 au sein du Groupe La poste. Et plus particulièrement les paragraphes « Notion de déplacement et Grandes agglomérations » qui permettent le droit à l'IEV lorsque l'on est dans l'agglomération mais « avec un temps de trajet trop excessif ».

- Les agents de la DSEM doivent pouvoir se restaurer dignement. Pas sur un coin de bureau lors d'un chantier, ou dans leur voiture avec un sandwich triangle. Un repas assis à une table, dans un endroit chauffé avec accès à des sanitaires paraît l'évidence en matière de conditions de travail.

- L'arrêt immédiat des ETC sur le sujet des IEV et l'ouverture de négociations telle que le prévoit le texte.

Nous souhaitons être reçus avec les organisations syndicales qui feraient la même demande par des représentants dûment mandatés pour négocier de façon loyale et sérieuse l'ensemble des points du préavis.

A réception de votre proposition de négociation, nous vous communiquerons les noms de nos représentants qui y participeront.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT-FAPT
Sébastien CHAIGNEAU
Membre du Bureau Fédéral

